



de Weck Antoinette, Dietrich Laurent

Introduction d'un Pass culturel cantonal

Cosignataires : 0

Réception au SGC : 06.03.23

Transmission au CE : *06.03.23

Dépôt et développement

Le Magic Pass a dopé la fréquentation d'une cinquantaine de stations de ski et donné un grand bol d'oxygène aux petites stations de basse altitude. Reprenant cette idée, le Valais a lancé, en mai 2022, un abonnement culturel annuel non transmissible à 565 francs (prix de lancement les trois premiers mois : 365 francs). Unique en Suisse, il donne accès à 35 lieux culturels : 13 salles de spectacle, 5 salles de concert, 15 lieux d'exposition et 2 ciné-clubs. Destiné aux adultes de plus de 26 ans, il est complémentaire à l'abonnement culturel de 100 francs proposé depuis 2012 au moins de 26 ans et valable dans les cantons de Berne, Fribourg, Neuchâtel, Jura et Valais. Les montants récoltés entrent dans un pot commun puis sont redistribués aux acteurs culturels selon la fréquentation obtenue durant l'année. Dès 2023, l'abonnement valaisan entend intégrer les cinémas et dès 2024 les festivals.

Les auteurs de ce mandat demandent au Conseil d'Etat d'étudier l'introduction d'un tel abonnement dans le canton. Ils sont d'avis que cet abonnement incitera ses détenteurs à découvrir d'autres lieux et acteurs culturels. Il stimulera la synergie dans la communication des programmes culturels et apportera des ressources supplémentaires.

Après les perturbations liées au COVID, cet abonnement pourra donner un nouveau souffle aux offres culturelles.

—

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).